



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu

27 juin 2022 - 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Sandro Patronaggio (président).
- Professionnel·le·s :** M. Jean-Daniel Conus (directeur), Mme Christine Gianinazzi, Mme Emirjeta Tashi.
- Organisations :** M. Daniel Kala Kekala (Escale des Voisins), Mme Éléonore Marquis (Fiches-Nord).
- Autorités politiques :** M. Musa Kamenica (vice-président).
- Excusé·e·s :** Mme Garance Baretta (GrandV), Mme Marie Demilly, M. Nicola Di Giulio, Mme Barbara Dutruit, M. Matar Konaté, M. Guillaume Krief, Mme Souhir Loche, Mme Joëlle Wagnières (congé maternité).
- Invité·e·s :** Mme Bohrer, Mme Cazal

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 28 mars 2022
3. Retour sur les projets menés durant l'année scolaire
4. Projets pour l'année 2022-2023
5. Discussion sur l'intégration à la CET des délégué·e·s de classe pour la rentrée
6. Organisation de la soirée du 17 août
7. Divers et propositions individuelles
8. Rappel des dates des prochaines séances 2022



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 18h35. L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 28 mars 2022

Le PV est adopté tel quel.

3. Retour sur les projets menés durant l'année scolaire

En amont de la séance Mme Baretta nous informe que pour le projet des poubelles de tri, il n'y a pas eu de nouvelles quant à la livraison. Ce projet sera repris à la rentrée.

Le jardin des abeilles continue en collaboration avec la ville et les habitant-e-s du quartier.

Le projet de réfection des couverts à vélo sera repris à la rentrée.

Il en est de même pour les caméras, ce projet traverse actuellement les différents services de la ville.

Pour l'utilisation des terrains de foot, il s'agira de prendre contact avec le nouveau responsable pour imaginer l'occupation. Mme Tashi rappelle qu'il est nécessaire de tondre les mercredis après-midi. Le robot peut être utilisé durant les heures de cours. M. Kamenica relaie cela une nouvelle fois au service concerné.

4. Projets pour l'année 2022-2023

Festival :

Le festival culturel « Vennes Art Festival » aura lieu dans l'enceinte du périmètre scolaire les 11 et 12 mai 2023. Une collaboration avec le centre d'animation est en cours. Ce festival a déjà été réalisé il y a 10 ans. La CET sera mobilisée : **réservez les dates !**

Le budget est conséquent, une projection de budget actuel est de 70'000. Cette somme est à réunir. Il est proposé que les associations des quartiers soient approchées, de même pour les Lions Club, la Migros, la Loterie Romande, les employés de la ville qui travaillent au Docks ou autres lieux culturels pour effectuer certaines tâches.

Prévention sur les violences scolaires :

Le spectacle présenté ce dernier semestre aux élèves est reconduit en novembre aux 10^{ème}.

Ateliers philosophiques :

Mme Tashi fait part des ateliers qui vont voir le jour pour les classes de 7^{ème} et 9^{ème}. M. Konaté pourrait se joindre à cette activité selon sa proposition de la dernière séance.

Jeux de société :

Mme Tashi fait part de la mise en œuvre prochaine d'une occupation sur le temps de midi d'une activité jeux de société. Un appel aux dons de jeux ou d'un budget possible est en cours de réflexion.



M. Kamenica pose la question des demandes financières pour donner suite au fait que Mme Tashi, en qualité de déléguée PSPS, est parfois freinée dans les demandes de financement. Il propose que la CET puisse participer avec le budget qui lui est alloué.

Mme Marquis se propose pour mettre en œuvre un flyer pour l'agenda afin de récupérer les jeux inutilisés dans les familles. Les délégué·e·s pourraient être inclus dans ce projet pour la récupération des jeux, la répartition, etc... Mme Marquis et Mme Tashi se coordonnent, à la rentrée, pour l'avancée de ce projet et sa logistique.

Mme Cazal demande où trouver les informations quant aux ateliers de midi. Mme Tashi confirme que ces informations sont données en début d'année et il a été demandé au secrétariat que cela soit mis sur le site de l'école.

Projet addiction :

Un accent particulier sera mis sur les cigarette électronique jetables. L'unité PSPS a communiqué que ces cigarettes électroniques jetables sont à traiter de la même manière que les cigarettes ordinaires. Ce projet prend le relais de celui de la campagne écrans.

Newsletter :

M. Krief a transmis une première version de la newsletter. Une suite sera donnée à la rentrée.

Achat de matériel commun pour les fêtes :

Mme Marquis, pour l'association Fiches-Nord, a déposé une demande de financement dans le cadre des projets participatifs pour l'achat de matériel à utiliser lors d'événements festifs. Celui-ci pourrait être prêté notamment aux écoles. Si ce projet est voté, sachant que la voix des enfants compte, peuvent-ils et elles être mobilisé·e·s ? Il serait possible de réaliser une affiche dans l'établissement. Les votes seront ouverts à l'automne. Des précisions suivront.

Musée à l'emporter :

Mme Barraud Vial présente le projet <https://museealemporter.ch/>, il s'agit d'un atelier qui fait venir des objets de musées dans les classes pour inviter les élèves à se rendre dans ces lieux culturels.

Raconte-moi ton métier du 20 juin 2022 :

Mme Barraud Vial souhaite partager sur la journée « Raconte-moi ton métier » pilotée par M. Auer pour les classes de 10VP. La CET se propose de soutenir son organisation pour l'année prochaine si besoin.

Vision d'avenir :

M. Patronaggio rappelle qu'en collaboration avec l'EPS des Bergières, IDM a pu se joindre à l'organisation de cette soirée en mai dernier. Des apprenti·e·s et étudiant·e·s ont présenté leurs métiers et leurs cursus aux élèves. Au terme des présentations, les intervenant·e·s occupent des tables et sont disponibles pour répondre aux questions des élèves. Il s'agirait de reprendre ce concept directement dans l'établissement. L'EPS des Bergières soutient la démarche et partagera ses contacts et son expérience. La CET est favorable à l'unanimité à cette reprise et il est demandé que les membres se mobilisent.



5. Discussion sur l'intégration à la CET des délégué·e·s de classe pour la rentrée

La création de lien entre le conseil des délégué·e·s et la CET est une question récurrente. Mme Gomez, enseignante responsable, sera contactée par M. Patronaggio.

M. Kamenica fait part du postulat déposé au conseil communal pour demander que les élèves rejoignent les CET comme les statuts le prévoient.

6. Organisation de la soirée du 17 août

Mme Baretta nous a confirmé qu'une personne représentera le Grand V. Mme Wagnières sera de retour de son congé maternité, l'équipe d'animation décidera qui représentera le centre d'animation. M. Conus nous fait part que la personne qui va lui succéder n'a pas encore été nommée. Il s'agit donc de mobiliser le doyen pour que les professionnel·le·s soient représentés lors de cette soirée. M. Conus donnera confirmation d'ici mardi 5 juillet.

La CET vote quant à l'annulation de la soirée si aucun·e professionnel·le·s ne peut être présent·e.

Mme Marquis relève que dans d'autres établissements, les titulaires des classes de 7^{ème} doivent être présent·e·s ainsi que les doyens et doyennes. La question du sens de cette soirée est soulevée. Elle peut servir à rassurer des nouveaux élèves et plus particulièrement leurs parents en visitant les lieux ou être une séance préalable de classe.

L'organisation pourrait être repensée pour août 2023.

Mme Marquis propose de demander au Belvédère d'avoir accès à leur concept « Rallye de la rentrée » qui leur a été présenté lors du conseil des établissements lausannois.

7. Divers et propositions individuelles

Accueil des nouveaux parents :

Mme Baretta s'est questionnée quant à l'accompagnement des parents intégrant la COMET. A la différence des quarts professionnels, politiques ou associatifs, elle se demande comment les parents peuvent être au clair sur les missions de cette commission, les propositions qui peuvent s'y faire et dans quels intérêts. Il s'agirait alors de prendre soin d'explicitier les objectifs, la mission de la CET pour démarrer l'année.

Rocade des infirmières scolaires :

Ayant appris la décision de rocade des infirmières entre Grand-Vennes et Coteau-Fleuri, la CET appuie le maintien de Mme Dutruit au sein de l'établissement. Le soutien est voté avec une abstention.

Cantine scolaire :

Mme Cazal questionne l'organisation de la cantine. L'accès au menu en ligne est compliqué et le buffet de salades n'est plus disponible. Une baisse de la qualité est perçue et il y a des différences entre les menus accessibles aux élèves et ceux pour les autres personnes utilisant le réfectoire.

Mme Tashi confirme que le buffet de salades n'existe plus. M. Patronaggio suggère de mettre en lien Mme Cazal et le responsable de la cafétéria.



Culture :

Mme Bohrer demande comment est organisé l'accès à la culture de la part de l'école. M. Conus répond que chaque titulaire reçoit en début d'année scolaire l'agenda culturel et chaque classe a droit à trois événements. Il est précisé que l'établissement utilise largement cette offre. Il est proposé que les parents puissent contacter les professeur-e-s à cette fin. La question est soulevée de savoir si l'établissement pourrait participer aux olympiades de mathématiques. Concernant le questionnement quant aux activités qui paraissent plus axées sur la pratique sportive, il est noté que les trois heures de sport hebdomadaires sont une décision fédérale.

Ces deux dernières années les activités ont également été touchées par la situation sanitaire et les animations ont aussi pu se faire en classe sans retour des élèves à leurs parents.

Remerciements :

Au nom de la commission M. Patronaggio remercie M. Conus pour l'excellente collaboration, la célérité dans les réponses aux multiples questions soulevées par la CET. La CET lui souhaite plein succès dans ses activités futures.

8. Rappel des dates des prochaines séances 2022

Mercredi	17	août	/	18h
<i>« découverte de l'établissement pour les nouveaux élèves »</i>				
Lundi 12 septembre / 18h30			Lundi 12 décembre 18h30	

Fin de la séance : 20h14

Carole Barraud Vial

Secrétaire

Lausanne, le 28 juin 2022

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPcet@lausanne.ch